

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-02

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

L'Imposture Orléaniste

Philippe d'Orléans va demander au Pape l'annulation de son mariage, et à cette occasion, les journaux orléanistes appellent ce prince « le chef de la Maison de France ».

Philippe d'Orléans n'est pas le chef de la Maison de France. Il s'en faut de beaucoup. Et, quand il se pare de ce titre, il fait ce que fit son grand-père, Louis-Philippe, quand il s'installa sur le trône de Charles X : l'autre commettait une usurpation ; celui-ci commet une imposture.

La maison de France, c'est la maison de Bourbon.

Le chef de la maison de France, c'est l'aîné des Bourbons.

Ainsi le veulent la loi et l'histoire. Ni le duc d'Orléans, ni les orléanistes, ni nous, n'y pouvons rien.

Or, Philippe d'Orléans n'est pas l'aîné des Bourbons.

Affirmer le contraire, c'est se moquer du peuple, c'est spéculer sur l'ignorance, c'est déchirer notre histoire nationale et s'instaurer contre les lois fondamentales de la monarchie française.

Les aînés dont Philippe d'Orléans se réclame étaient des usurpateurs.

Le précédent sur lequel il fonde ses prétendus droits, c'est une usurpation.

L'usurpation ne crée de titres à la légitimité, pas plus que le vol ne rend légalement propriétaire.

Il ne suffit pas de dépouiller quelqu'un pour devenir son héritier.

Le titre de chef de la maison de France se transmet, comme se transmettait la fonction royale, suivant un principe qui n'a jamais subi d'exception et qui peut se formuler en ces termes :

La couronne de France passe de mâle en mâle, dans la ligne masculine et légitime (celle seconde épithète exclut les innombrables prétendants de la maison de France, dans l'ordre de primogéniture).

Le chef de la Maison de France meurt. Son successeur, c'est son fils. S'il n'a pas de fils, c'est son plus proche parent mâle.

Le chef de la Maison de France, à la Révolution, c'était Louis XVI. Les républicains de la Convention durent, par mesure de saleté publique, abréger les jours de ce monarque. Ils le confiant au bourreau. Sans son corps : il fit ce que vous savez.

Le premier des Bourbons, c'était, dès lors, le fils de Louis XVI, le dauphin Louis. Mais ce fils mourut tout jeune et sans laisser d'enfant, il n'avait pas de frère, non plus. Le plus proche parent du chef défunt, c'était le comte de Provence, frère de Louis XVI. C'est ce comte de Provence qui devint donc chef de la Maison de France, et, quand il mourut, fut remplacé par son fils, Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Charles X ne finit pas ses jours sur le trône. Il fut renversé par une révolution, qu'avait favorisée l'usurpation de son père, et de ses parents, le duc d'Orléans, l'aîné de Philippe, le prétendant actuel. Or, ce duc d'Orléans savait bien que sa place dans la famille en faisait un parent, mais un parent trop éloigné de la branche aînée pour avoir jamais de chances de succéder légalement à Charles X. Ce fut Louis XVIII. Il mourut, lui aussi, sans enfant. Le titre et le trône passèrent à son plus proche parent : le comte d'Artois, qui, de fait, régna après Louis XVIII : c'était Charles X.

Philippe d'Orléans qui serait chef de la Maison de Bourbon, chef de la Maison de France, « roi légitime ». Il y a d'autres princes qui sont, plus directement que lui, les héritiers de Louis XIV : il y a notamment le roi d'Espagne, Alphonse XIII, qui est un Bourbon, et un Bourbon de la branche aînée, tandis que Philippe d'Orléans appartient à une branche cadette.

Ce sont là des vérités établies sur un roc solide qui est l'histoire de France. Je renvoie les personnes qu'amuse l'audacieuse prétention de Philippe d'Orléans et qui seraient curieuses de voir les mensonges de sa fiction confrontés avec l'histoire, à l'étude décisive qu'un juriste doublé d'un historien, M. Paul Weirain, a publiée sous le titre : « La Tradition monarchique ».

Mais le premier moultard venu, pourvu qu'il ait appris l'histoire de son pays à l'école laïque et qu'il ait, dans son petit livre un tableau généalogique de la famille royale, peut être édifié rapidement : il verra bien vite que les orléanistes qui veulent nous imposer un roi, n'ont même pas su choisir le vrai.

Les gens qui se réclament du passé, commencent par tricher avec l'histoire. Ces fatigues de l'hérédité méconnaissent l'hérédité véritable. Ces traditionalistes refusent de se soumettre, pour un choix aussi capital, au plus ancien des usages.

La France a substitué le régime de la souveraineté populaire au régime monarchique. Ces questions de légitimité et d'usurpation sont donc inactuelles. Mais les républicains peuvent s'offrir le luxe de donner à leurs adversaires, les monarchistes des leçons de droit monarchique et d'apprendre aux royalistes où est le roi. Le leur est faux.

Il y a bien d'autres choses qui sont en toc dans la doctrine...

Georges CLAIRET.

Pour la victoire : souscrivez !
Pour la paix : souscrivez !
Souscrire, c'est servir.

DERNIÈRES NOUVELLES de France et de l'Étranger

Conseil des ministres
Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, ont été traités de affaires diplomatiques militaires et navales.

L'Offensive alliée
Londres, 21 octobre. — On mande de Bucarest au Times que l'heureuse défense par les Roumains de la passe de Prédéal, contre les violentes attaques de l'ennemi, a causé parmi la population un vif sentiment de soulagement.

On ignore si le principal objectif austro-allemand visé Bucarest ou s'il est dirigé contre la ligne Buzac-Galatz, ce qui aurait pour effet d'intercepter les communications avec la Moldavie ; mais dans les milieux compétents on est devenu très sceptique quant à la réalisation de l'un ou l'autre de ces deux plans. C'est maintenant une grande confiance qui prévaut partout.

On considère que la vigoureuse offensive qui se poursuit sur les fronts français, russe et italien obligera l'Allemagne à retirer une importante fraction des forces qu'elle a actuellement concentrées contre la Roumanie.

On est convaincu que les Allemands seront incapables de soutenir longtemps encore un pareil effort et qu'à moins d'un succès rapide ils seront, à bref délai, obligés d'abandonner leur attaque. — (Information.)

L'attaque de Mackensen
Londres, 21 octobre. — Du Times : Pendant que les troupes allemandes par Falkenhayn essayent d'enlever la Roumanie par les Carpathes, où elles ne font d'ailleurs que des progrès très lents, Mackensen attaque brutalement en Dobroudja.

Les premiers résultats de ce nouveau coup du maréchal ne paraissent pas, jusqu'à présent, avoir une importance considérable.

La lutte en Macédoine
Londres, 21 octobre. — Le correspondant des Daily News à Athènes télégraphie à la date de jeudi que, ce jour-là, une loupée une grande bataille dans la plaine entre Kenali et Monastir. Elle a fait rage et a atteint une violence extrême de chaque côté du chemin de fer. — (Information.)

La famine en Thessalie
Londres, 21 octobre. — D'Athènes au Times : Des avis reçus de Volo annoncent que toute la province de Thessalie est menacée de famine par suite de l'exportation en Bulgarie de la récolte tout entière. — (Information.)

La terreur à Athènes
Londres, 21 octobre. — D'Athènes au Daily News : Le fait extraordinaire observé ici est la disparition absolue du vénizélisme. Le régime de la terreur est si absolu que les maréchaux ont de rester chez eux, par ordre de leurs chefs, afin d'éviter les désordres. — (Information.)

La Légion Polonoise
Zurich, 21 octobre. — La Nouvelle Gazette de Zurich apprend que la légion polonoise, qui comprend environ 15.000 hommes et a fait partie jusqu'à présent des armées austro-hongroises, vient d'être retirée du front et contenue dans les casernes de Baumgartelsch. Il est probable qu'elle sera répartie dans les diverses villes de la Pologne russe pour servir de garnison. Le commandant de la légion, Jh. Pilsutski, a donné sa démission.

SUR TOUS LES FRONTS

Violents combats sur le front russe

La flotte anglaise bombarde les organisations bulgares

Les Serbes réalisent de nouveaux progrès

Communiqués Officiels

81^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

21 octobre, 15 heures.

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

Dans la journée du 20 octobre, notre aviation de chasse a livré sur le front de la Somme de nombreux combats au cours desquels 7 avions allemands ont été abattus, dont 3 dans nos lignes. Ces derniers sont tombés entre Bouchavesnes et Rancourt. Les 4 autres dans la région de Moislains et de Brie. Le lieutenant Heurteaux qui a abattu un de ces appareils, a descendu de ce fait son 10^e avion allemand.

D'autre part, 4 autres appareils ennemis sérieusement touchés à la suite de combats avec nos pilotes, ont dû atterrir dans leurs lignes.

Dans la nuit du 20 au 21 octobre une de nos escadrilles a lancé 41 obus de 120 sur les gares de Noyon et de Chauny, puis sur un train, entre Appilly et Chauny.

Dans la même nuit, 15 de nos avions de bombardement ont lancé 79 obus de 120 sur les cantonnements et bivouacs ennemis de la région Nette-Ham, sur les terrains d'aviation de Matigny et Fies, qui ont été atteints.

COMMUNIQUE D'ORIENT
Sur le front de la Struma, la lutte d'artillerie s'est poursuivie avec moins d'intensité en raison du mauvais temps.

La flotte britannique a bombardé efficacement les organisations bulgares de la région de Neochri (sud-est du lac Thakios). Dans la boucle de la Gerna, les Serbes ont réalisé de nouveaux progrès dans la montagne Cuka, au nord de Skocivir. Au nord de Veljeselo, nos alliés sont parvenus aux abords de Baldenci. D'après de nouveaux renseignements, les Serbes ont pris aux Bulgares 7 canons et un important matériel dans les journées du 18 et du 19. Le chiffre des prisonniers atteint actuellement 25000 parmi lesquels 24 soldats et 1 officier allemands. A notre aile gauche, la canonnade se poursuit violemment de part et d'autre.

COMMUNIQUE OCCIDENTAL
Au nord du hourg de Kisselinn, un combat acharné se livre. Au nord de Kourpoulaniki, l'ennemi conduit des attaques acharnées, mais inefficaces.

Après avoir établi un feu de barrage, l'ennemi a lancé de fortes effectifs sur le secteur de notre position au nord de Svistelniki. Le combat continue.

Au sud de Derna-Vatra, l'ennemi a pris l'offensive et attaqué nos éléments.

Au nord du mont Lamentelous, nos troupes, prenant l'offensive, ont délogé l'ennemi d'une série de hauteurs, capturant 4 mitrailleuses et faisant des prisonniers.

FRONT DU CAUCASE
En Perse, nos éléments de reconnaissance opèrent des recherches brillantes sur Didjir et dans le voisinage, près du défilé de Damber. Ils ont détruit une grande caravane chargée de sel, s'emparant de nombreux chevaux et armes.

FRONT DE LA DOBROUDJA
A 7 heures, l'ennemi a ouvert un feu intense et déclenché une offensive. Ses attaques ont été repoussées, lui causant de grandes pertes. Le combat continue.

MER NOIRE
Un de nos sous-marins a coulé un vapeur turc dans la région du Bosphore.

COMMUNIQUE DE L'EMPRUNT
On constate qu'un grand nombre de souscripteurs se libèrent au moyen de bons de la Défense nationale, s'empressant de transformer un revenu de 5 0/0 en un revenu de 5.70 % ; les avantages évidents de cet échange apparaissent de plus en plus aux souscripteurs des villes et des campagnes.

AUTOUR DE L'AFFAIRE ROCHETTE

L'Offensive des Vide-Poubelles

Les Draut et les drôles de la Bonne Presse progressent dans l'ordure

Le Scandale

Hervé, ce matin, intitule son article : La Ferme.

La Ferme, oui. Seulement, Hervé, il ne suffit pas d'avoir un langage rude et viril. Il y a des mois que nous dénonçons les malfaiteurs pour lesquels votre Victoire n'avait que sourires et louanges. Si nous avions été moins seuls, leur audace serait sans doute moins grande.

L'Union Sacrée, tant qu'on voudra ! Mais entre braves gens. Tendre la main aux Draut, aux David — autant tendre la cou. Une main qui se ferme, Hervé, cela fait un poing. Vous l'aviez oublié ; les autres aussi. Il convient de le leur rappeler, puisque c'est la seule façon de les rendre sages.

Jean GOLDSKY.

P. S. — Au grand jour — c'est le titre d'une petite saleté du monsieur qui signe Louis Ternac. Au grand jour — c'est entendu.

M. Louis Ternac, qui s'appelle en réalité Vincent, nous a écrit s'expliquant : « au grand jour » sur certaines opérations qu'il mène, de concert avec son homonyme, radical repent, administrateur d'un grand quotidien républicain du Sud-Ouest.

Nous l'y aiderons au besoin. — J. G.

Recel de malfaiteur ?
Une affaire anolenne qui présente une certaine analogie avec la nouvelle affaire Rochette. — Tout comme Gustave Hervé, M. Georges de Labruyère ne crut pas pouvoir refuser de prêter son concours au meurtrier politique Padlewski.

On commente de diverses façons le rôle de M. Gustave Hervé dans l'enrôlement de Rochette.

Une affaire qui présente une certaine analogie avec celle-ci défraya naguère la chronique. Il s'agissait d'un meurtre perpétré par M. Georges de Labruyère, facilité les moyens de s'échapper. Dans le volume qu'il a consacré à l'histoire de la Presse, M. de Labruyère nous donne cet exemple comme un modèle de beau reportage.

Pour un reportage sensationnel, s'en était un en effet !

Un jour, à Paris, remplit comme un coup de tonnerre l'affaire Padlewski. Un matin de novembre 1890, le général russe Siliversloff était ramassé, une balle dans la tête, relâché sur le tapis de sa chambre, à l'hôtel de Bade. L'enquête démontra que l'assassin était un nihiliste russe, Stanislas Alexandroff Padlewski, qui s'était introduit dans la chambre du général, ancien ministre de la police russe, sous le prétexte de solliciter sa souscription à une œuvre de bienfaisance. En réalité, Padlewski

ski était délogé par le Comité révolutionnaire pour exécuter le général Siliversloff, qui avait fait arrêter une anarchiste de Moscou, Sophie Günsbourg, Padlewski, ayant rempli sa sinistre mission, disparut sans laisser de traces.

Quinze jours passèrent durant lesquels les limitiers de toutes les polices européennes filèrent de faux Padlewski de capitale en capitale. Puis subitement, coup de théâtre : le journal l'Eclair publie une édition spéciale avec cette manchette : « Comment j'ai fait évader Padlewski ». L'article est signé : Georges de Labruyère.

Le soir du crime, une dame, soigneusement voilée, était venue à la rédaction de l'Eclair révéler que le meurtrier était caché chez Mme Duc-Quercy ; elle affirmait que le crime était exclusivement politique, et elle suppliait qu'on aidât Padlewski à passer la frontière. L'affaire était tentante : quel superbe article à écrire si le coup réussissait !

Un des rédacteurs présents, M. Georges de Labruyère, s'offrit à l'essayer. On simula un duel qui dut avoir lieu à l'étranger dans le quel, au lieu de la ville d'Antioch où l'attendait Padlewski, et en route pour le gare de Lyon-Conservatoire emmitonné, et peut-être un peu maquillé, Padlewski s'installa dans le sleeping à côté du reporter. On peut supposer que les deux hommes ne dormirent pas beaucoup. Enfin, voici Modane : c'est la frontière avec les douaniers et les gardes-mans français et italiens.

Payant d'audace et afin de détourner les soupçons possibles, Labruyère se nomme et présente son compagnon de voyage au commissaire spécial et au chef de gare :

« Le docteur Wolff, qui veut bien m'assister dans mon duel ».

Ces messieurs sont enchantés de voir de près les héros d'une aventure dont tous les journaux s'occupent et tout le monde déjeûne et fraternise au buffet de Modane. Enfin, le train repart ; les deux voyageurs brûlent Turin et Bardonnèche puis arrivent à Trévise où Padlewski s'embarque pour l'Amérique. Deux jours après, le récit de cette extraordinaire odyssée paraissait dans l'Eclair, on devine avec quel succès.

M. Georges de Labruyère fut poursuivi pour recel de malfaiteur, la même accusation que d'anciens voudraient voir appliquer à Trévise où Padlewski s'embarqua pour l'Amérique. Deux jours après, le récit de cette extraordinaire odyssée paraissait dans l'Eclair, on devine avec quel succès.

M. Georges de Labruyère fut condamné, après des débats retentissants, à treize mois de prison. Il fut, d'ailleurs, mis en liberté quelques semaines après.

Jacques LANDAU.

Bourse de Paris
DU SAMEDI 21 OCTOBRE 1916

Le Marché demeure circonspect et les cours sont faiblement tenus. La Rente 3 0/0 rétrograde de 0 fr. 10. Les Industrielles russes et les valeurs cuprifères se tassent.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 61.20 ; 5 0/0, 90.00. — Rentes étrangères : Russe 1891-94, 59.05. — Serbe 0/0 1913, 72.40.

Actions diverses : Banque de Paris, 1.061. — Saragossa, 415.50. — Suez, 4.500. — Omnibus, 430. — Thomson, 631. — Dynamite, 810. — Say, 470. — Guano, 123. — Malakoff, 115. — Maltzoff, 750. — Dniepropetrowsk, 3.175. — Toula, 1.575. — Provdnik, 500.

Valeurs minières : Bruay, 1.724. — Liassoff, 312. — Colombia, 1.020. — Rio, 1.700. — Cape Copper, 113.50. — Tharsis, 132.50. — Sigsbee, 55. — Tanganyika, 68.50. — Utah, 566. — Rand-Mines, 102.50. — De Beers ord., 351. — Jagersfontein, 110.

L'Action des Partis

La Réunion du Comité Exécutif du parti Radical et Radical-socialiste

C'est demain qu'a lieu la réunion du Comité Exécutif du parti radical et radical-socialiste. Nous avons dit fort récemment qu'il était nécessaire que le parti radical précisât, lui aussi, sa politique et ses volontés.

Le comité exécutif doit voter une motion que l'on peut espérer claire et animée nettement de l'esprit républicain. Il est capital que le parti le plus important de France parle sans ambiguïté.

C'est à M. Lafferre qu'incombe la tâche principale. Il devra préciser les devoirs du parti radical, et indiquer quelle devra être son attitude quand seront discutés les buts de la guerre.

M. Couyba, au nom des sénateurs radicaux, exposera quelle fut leur action dans la Haute Assemblée. M. Noulens dira le travail accompli par le groupe parlementaire de la Chambre.

La discussion de ces rapports et de la motion dont le vote clôturera le débat, sera peut-être passionnée. Espérons cependant qu'elle ne sera pas confuse et que le parti radical donnera aux autres partis l'exemple qu'il doit à son passé, à son œuvre, au rôle qu'il a joué et qu'il joue encore dans la République.

M. Roosevelt contre M. Wilson

Londres, 21 octobre. — Dans un autre discours prononcé à Louisville, le président Roosevelt a déclaré :

Ces trois bébés ont été noyés sur le Lusitania et tout ce que Wilson a voulu à dire c'est que nous sommes trop fiers pour nous battre. On vous demande de donner votre appui à Wilson parce qu'il nous a tenus hors de la guerre. J'ai été président des Etats-Unis pendant 7 ans et demi et pendant cette période pas un Américain n'a été tué par les représentants d'un gouvernement étranger. En trois ans et demi, Wilson était président, environ 500 Américains ont été tués par les représentants des autres gouvernements et rien ne s'est produit. Roosevelt a demandé au peuple de substituer à Wilson un homme qui défendrait les intérêts américains dans le pays et à l'étranger. — (Information.)

LA DÉFENSE DES LOCATAIRES
Pour toutes les questions concernant les loyers, une permanence est établie, 14, rue Drouot, le mardi et samedi de 10 h. 1/2 à midi.

UN BALLON ALLEMAND A COURBOVILLE

Ce matin, vers 5 heures, un ballon allemand a atterri dans la région de Courboville.

Ce ballon contenait des journaux et brochures lesquels, ont été remis aux autorités.

AUX HALLES
Les arrivages comportaient ce matin, 86.000 kilos de viande et 33.000 kilos de volaille. Les arrivages de 281.000 kilos de viande et 8.000 kilos de poisson.

La Censure et l'X...

Nous devons publier aujourd'hui un article du général X., qui faisait suite à celui qui fut hier si remarquablement malmené par la Censure.

Mais nous avons reçu dans la matinée, de notre éminent collaborateur, le billet suivant :

Mon cher Directeur,

Décidément, la liberté pour laquelle ont combattu nos aïeux est une bien belle chose. Il faut espérer que nous pourrions un jour en goûter les bienfaits. En attendant, nous devons subir les fantaisies de tyranniques irresponsables, qui ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni qui ils servent.

Quand nous tentons de leur rendre service, de les éclairer, — car ils ne le sont guère — sur ce que dit l'ennemi, ce qu'il fait, ce dont il se sert, ils nous répondent à coups de ciseaux.

Lorsque ce sont eux qui ont commis des gaffes, c'est nous qu'ils échoppent. Il n'y a rien à dire. Contre la Censure, il ne pourrait y avoir que le recours à la loi, et l'action juridique que l'on pourrait tenter n'aboutirait certainement pas avant la fin de la guerre, qui sera aussi la fin de ce régime exécrable et stupide.

Ne publiez donc pas la suite de mes observations sur la Censure, l'Allemagne et les Allemands. Elles seraient trop mutilées, et il vaut mieux ne pas prendre sur nous, dans une question aussi délicate, de passer outre aux consignes qui nous seraient données.

Notons seulement — car ceci est essentiel — que nous avons à reprocher à la Censure des fautes sérieuses, des erreurs graves. Qu'elle ne se ait pas laissé dire, cela nous est assez indifférent. Mais il ne nous déplairait pas qu'elle veuille bien tenir compte de l'usage que l'on fait chez l'ennemi des dégâts commis par ses ciseaux.

Supprimer n'est pas répondre ; censurer n'est pas réparer, et la France mérite qu'on la serve intelligemment.

Si notre réserve d'aujourd'hui n'était pas comprise, si les erreurs que nous tentions de signaler se renouvelaient, alors, tant pis : nous lancerions à la face du pays, notre « J'accuse ! »

Aux Écoutes

Aux petits des hommes...

Aux petits des hommes, nulle divinité ne donne la pitance.

Quand vous avez trouvé un oisillon tombé du nid, le veiller à peine d'écouter, le laisser mourir de la faim qu'il a dans le ventre, c'est un crime. C'est un crime de laisser mourir de faim un oisillon qui a été abandonné par ses parents. C'est un crime de laisser mourir de faim un oisillon qui a été abandonné par ses parents.

Hector DEFRANCE.

Réponses au lecteur

P. B. 31. — D'après ce que nous savons du projet vous ne serez pas visé, mais rien ne dit que votre catégorie ne le sera pas. Vous pouvez, d'après la réponse du ministre de la guerre au Journal Officiel du 14 octobre, contracter un engagement spécial.

Employé de service. — Excusez-nous de ne pas insérer. Manquant de place. Sommes tous les jours à la disposition de la corporation pour les choses d'intérêt local, comme le premier article.

SYNDICAT GÉNÉRAL des Métropolitains de Paris

LES OUVRIERS POISSONS DU NORD-SUD CHEZ M. MALVY

Conformément à l'ordre du jour voté le 17 octobre par l'Assemblée des ouvriers poissons du Nord-Sud, une délégation présentée par le citoyen Raoul, secrétaire général du syndicat fut introduite hier à 9 h. 30 au cabinet du ministre de l'Intérieur.

Par leur secrétaire, cette délégation a formulé son désir de voir aboutir au plus tôt des démarches qui, par des temps de crise, se sont suffisamment fait attendre.

En somme, nous demandons, a dit le citoyen Raoul, qu'après un an de présence, on paye nos camarades qui font un travail de terrassement méritoire et sans art, un peu moins que ce qui est payé aux autres ouvriers de la ville.

C'est ainsi que, depuis une dizaine d'années, les statistiques de l'octroi lui-même accusent une diminution dans la consommation des viandes de boucherie, et une augmentation dans la consommation de poisson.

En 1910, Paris utilisait 61 millions de kilos de moins de viande de boucherie qu'en 1901. Cependant, durant ces neuf années, la population parisienne augmentait de 132.000 habitants. En revanche, on avait consommé 50 millions supplémentaires de viande de cheval.

Si nous prenons le poisson, nous voyons, dans ces dernières années, une diminution de la consommation pour la première et la deuxième catégories, soumises aux droits d'octroi, et, au contraire, une augmentation pour la troisième catégorie, qui n'a subi aucune espèce de taxe. Celle-ci passe à 846.173 quintaux en 1910, contre 322.650 quintaux en 1905, soit une augmentation de 24.000 quintaux environ. Les deux premières catégories, dont les introductions se chiffrent, en 1905, respectivement à 22.912 quintaux, et 18.473 quintaux, ont subi une diminution de 1.000 quintaux environ.

Cette proportion s'est encore accentuée avec la guerre, il n'en faut pas douter; l'on pourrait faire une étude analogue sur chaque des dernières années à la vie. Elle est inutile, car, d'ores et déjà, on ne peut reconnaître plus clairement que l'octroi oblige les petits poissons à se retirer sur des allées étroites, pour lesquels, assurément, elles ne ressentent pas d'attribution spéciale.

C'est la justification officielle du proverbe: « Faute de grives, on mange des merles ».

Il faut avoir vu le marché aux poissons de Bruxelles et celui de Paris, pour se rendre compte de la différence des prix et d'une régularité qui nous est inconnue, surtout d'ici, aux Halles, on peut payer telle tête de saumon 5 francs les 40 kilos, demain, tête d'épave, on la paiera 30 francs. Les sautes brusques font que le consommateur ignore la baisse et paie toujours le prix fort.

Aussi, M. Dausset, dans son rapport, écrit-il encore:

« L'agglomération parisienne, à l'heure actuelle, se compose de près de 4.000.000 d'habitants. Le premier rôle de notre marché doit consister à alimenter cette population considérable. Il est aisé de comprendre que, si le commerce se borne à rassembler les marchandises strictement nécessaires à la consommation de la capitale, tout arrêt, tout accident, aurait une influence désastreuse sur les cours. Il est indispensable qu'une quantité de marchandises, très supérieure même à ce que Paris absorbe, passe sur nos marchés, le surplus étant destiné à la province et à l'étranger. Autrement, l'équilibre serait détruit immédiatement à la moindre crise; toute diminution dans les arrivages se ferait immédiatement sentir; toute augmentation amènerait l'effondrement des cours ».

« Au contraire, lorsqu'un marché consomme en même temps un centre d'approvisionnement pour une ville immense, pour ses faubourgs, pour d'autres villes, pour l'étranger même, les fluctuations de cet ordre se font à peine sentir, car les quantités énormes, quotidiennement versées, divisées, vendues dans un périmètre, de courants commerciaux et puissants se font nécessairement; des cours réguliers

se maintiennent; la production est sollicitée par des débouchés certains; les crises les plus fortes sont atténuées.

« La régularité des cours étant la chose la plus désirable pour le consommateur, le producteur et le commerçant, il conviendrait de l'obtenir. La population parisienne tout entière est directement intéressée à ce que Paris constitue un véritable marché mondial des denrées alimentaires ».

« On y arriverait de façon idéale par la suppression de l'octroi ».

« Demain, on sera contre l'octroi, en tant qu'institution surannée, ennemie du bien-être et de la prospérité française, que l'union sacrée devra accomplir ».

« En effet, le prix augmenté des objets de consommation abaisse le niveau de l'existence de chacun; il nous affaiblit, nous empêche de lutter, nous empêche de résister, nous empêche de résister, nous empêche de résister ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

du commerce pour mener à bien cette tâche qui n'est pas sans rayon d'action. Nous savons qu'il est intelligent et laborieux; il saura choisir les techniciens les plus experts pour s'entourer de leurs avis, et il s'imprénera de la formule positiviste qui lui est familière: « Gouverner, c'est prévoir ».

Voilà d'excellentes paroles, dont certains ont en haut lieu, on ne peut manquer de tirer profit.

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

organisée au bénéfice de l'œuvre des prisonniers de guerre de la localité.

Match comptant pour la Coupe Nationale. — A. S. P. T. (1) contre A. S. Poissy (1) à 11 h. 30 à Bagatelle. R. V. sortie métro Mallot 13 h. 30 Vestiaire. — A. S. P. T. (2) contre S. A. Lez (1) à 11 h. 30 à Bagatelle. R. V. sortie métro Mallot, 13 h.

FOOTBALL-RUGBY

Veto Sport Alfort contre Stade Français. — Demain à 2 heures au vélodrome du Parc des Princes aura lieu un grand match entre les vétérans de l'Alfort et le Stade Français. Les deux équipes en présence, ont été choisies parmi les meilleurs joueurs de rugby de ces deux clubs.

— Stade Français (2) contre Sporting (2), à 2 h. 40 à la Fausanderie, Parc de Saint-Cloud.

— Sporting (3) contre C. A. S. Générale (2), à Robinson.

CROSS-COUNTRY

Prix d'ouverture (F. C. A. F.) — Le Prix d'ouverture, qui sera disputé demain matin dans les bois de Clamart sur 5 kilomètres, la F. C. A. F. promet le plus grand succès. Quarante-cinq concurrents se sont engagés.

La distribution des dossards aura lieu à 9 h. Départ à 9 h. 30. Vestiaire, place Humaine, à Clamart.

Le rendez-vous: C. O. Parisien, à 8 heures, Porte de Versailles.

S. A. de Paris, 8 h. 15, porte de Versailles. U. S. Voltaire, à 8 h., sortie métro Porte de Versailles.

MARCHE

Paris Walker-Club — Demain à Gentilly, entraînement sous la direction de Marc Gouilly et épreuve de 5 kilomètres.

U. S. A. Cléry. — A 9 heures du matin, piscine Château-Landon.

A Bontemps.

Tribune du Lecteur

Les Infirmiers

Après mille et une réclamations qui s'élevaient de toutes parts au sujet des 12 ou 13 mille infirmiers, séminaristes et autres gens bien pensants, embusqués en qualité d'infirmiers dans les formations sanitaires de la zone de l'arrière, on a enfin annoncé que ces privilégiés allaient être envoyés sur le front où ils seraient versés dans l'artillerie et dans l'infanterie.

Mais n'y a-t-il pas lieu de s'opposer des termes mêmes de la mesure envisagée qui prévoit qu'elle ne sera en tous cas, appliquée qu'à certaines catégories d'infirmiers non spécialistes, seulement.

Il est dès lors à craindre qu'il soit trop facile de spéculer ceux auxquels on voudra continuer à assigner une situation de tout repos.

C'est si facile, par exemple, de choisir, d'envoyer à portée de tous ceux qui, par des liens de parenté ou autres, ne manqueraient pas d'usage de toutes les influences possibles pour être... spécialistes.

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français, c'est l'union de tous les Français ».

« L'Union sacrée, c'est l'union de tous les Français, c'est l